

Sujet : [INTERNET] Sujet : Consultation publique : Elevage Debailleul Nieppe

De : Florianne Crinquette <florianne.crinquette@gmail.com>

Date : 14/01/2020 17:13

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Nous sommes venus déposer un courrier, qui n'a pu être recopié dans le registre, faute de place,

Je vous le transmets donc par mail, afin qu'il rejoigne les avis déjà présents sur le site.

Vous en remerciant par avance,

Mme Crinquette

Nieppe, le 04/01/2020,

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,

M Mme Crinquette, propriétaires de la maison située 1425 rue de Warneton à Nieppe, soit à environ 100 mètres de l'exploitation de Monsieur DEBAILLEUL, faisons part de nos inquiétudes et de notre réticence face au projet d'extension de l'élevage de poulets.

Tout d'abord et principalement concernant les nuisances olfactives, déjà très présentes actuellement, nous craignons leur augmentation.

Ensuite, concernant les nuisances sonores, les ventilations des bâtiments émettent un bruit constant, sourd et décuplé l'été.

Les chargements et livraisons de poussins et poulets adultes occasionnent également beaucoup de bruit, les camions restent stationnés, moteurs allumés, sur les abords de l'exploitation, c'est à dire à proximité directe de notre habitation.

Les chargements/déchargements ayant lieu la nuit, cela est très désagréable et nuit à notre qualité de vie.

Par ailleurs, les accotements autour de l'exploitation sont fortement dégradés par ces camions.

Au delà des nuisances sonores et olfactives, nous sommes réellement inquiets des retombées écologiques de ce type d'élevage.

Nous avons acheté notre maison alors que Monsieur DEBAILLEUL était déjà installé, en connaissance de cause. Nous respectons les agriculteurs. Nous avons la chance d'habiter en campagne, et sommes conscients que certaines nuisances peuvent avoir lieu ponctuellement. Cependant, avant d'étendre cette exploitation, sans doute est-il possible d'améliorer les installations existantes afin de diminuer les nuisances qu'elle occasionne.

Enfin, dans une société où les consciences s'éveillent enfin au bien être animal et à notre impact écologique, est-ce ce type d'agriculture que nous souhaitons voir prospérer?

Nous vous remercions de l'intérêt porté à nos observations,

M Mme Crinquette

—Pièces jointes :—

courrier poulailler.gdoc

188 octets